

LETTRE D'INFORMATION DE SEPTEMBRE 2026

LE RÉSEAU DES FEMMES AFRICAINES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA COMMUNICATION (FEMNET)



Photo : 4e Académie africaine féministe pour la justice climatique à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Renforcer le pouvoir féministe face au changement climatique Envoi de septembre

Le mois de septembre a été une source d'inspiration profonde, placée sous le signe des liens, de l'apprentissage et de la solidarité transfrontalière ! Le cœur de notre action ce mois-ci nous a réunies à Addis-Abeba à l'occasion de la quatrième édition de l'Académie africaine féministe pour la justice climatique. Dans le cadre historique et l'effervescence politique de la capitale éthiopienne, des leaders de mouvements, des organisatrices de base et des militantes se sont réunies pour partager des stratégies transformatrices en faveur d'une action climatique de première ligne. Dans ce numéro, nous vous emmenons au cœur de l'Académie pour célébrer la force de la solidarité collective, le savoir intergénérationnel et la résilience inébranlable des femmes africaines qui mènent la lutte pour la justice écologique à travers notre continent.

QUOI DE NEUF AU SECRÉTARIAT ?

Académie féministe africaine pour la justice climatique – 4e promotion : Façonner l'avenir avec les filles et les jeunes femmes



Les participantes à la 4e Académie africaine féministe pour la justice climatique au siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Éthiopie

Que se passe-t-il lorsque les filles et les jeunes femmes disposent des connaissances, de l'espace et des réseaux nécessaires pour façonner l'avenir climatique qu'elles souhaitent voir se réaliser ? En septembre, la 4e promotion de l'Académie féministe africaine pour la justice climatique de FEMNET a donné vie à cette question en réunissant des filles et des jeunes femmes à Addis-Abeba du 7 au 10 septembre 2026 pour quatre jours d'apprentissage, de dialogue, de réflexion et d'action collective. L'Académie a créé un espace dynamique permettant aux participantes d'explorer les liens entre la justice climatique, l'égalité des genres et le leadership féministe, tout en analysant les systèmes et les inégalités qui sont à l'origine de la crise climatique.

[Découvrez ici le témoignage de Mariam Nafula sur son expérience à l'Académie](#)



Les participants lors du lancement de l'Africa Resilience Collaborative (ARC) en marge de la 14e Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique, à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Grâce à des expériences partagées et à un apprentissage pratique, les participantes ont approfondi leur compréhension de la justice climatique et se sont dotées des outils, de la confiance et des réseaux nécessaires pour faire évoluer les choses au sein de leurs communautés et au-delà. Cette quatrième promotion vient s'ajouter à une communauté grandissante de jeunes féministes africaines engagées dans la promotion de la justice climatique. L'Académie a réaffirmé que les filles et les jeunes femmes ne se contentent pas d'hériter de la crise climatique : elles sont déjà à l'avant-garde, organisent et façonnent les solutions pour un avenir plus juste.

La différence qu'elle fait : rendre hommage aux femmes qui transforment les institutions juridiques

Après trois mois consacrés à mettre en lumière le leadership au quotidien des femmes en Afrique de l'Est et de l'Ouest, la campagne « Difference She Makes » s'est achevée en septembre par un appel fort à repenser notre conception du leadership féminin et de l'égalité entre les sexes au sein des institutions juridiques.

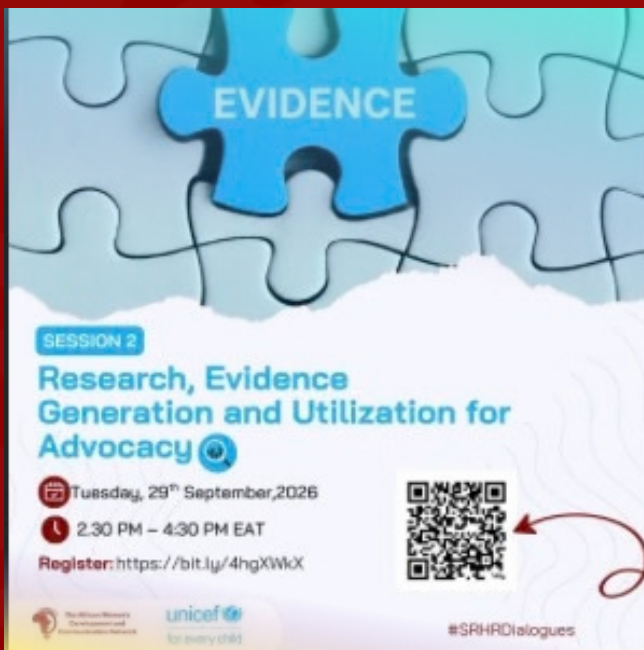
Cette campagne a été bien plus qu'une simple mise à l'honneur de femmes prises individuellement. Elle a marqué un véritable tournant culturel : elle a remis en cause les mythes qui continuent d'influencer la perception du leadership féminin et a soulevé une question plus profonde : à quoi ressembleraient les institutions si le leadership féminin n'était pas l'exception, mais faisait partie intégrante de la conception et de la transformation des systèmes ? Tout au long de la campagne, nous avons mis en avant des femmes qui remettent en question les normes, ouvrent de nouvelles voies, façonnent les systèmes juridiques et créent des parcours permettant à d'autres de prendre des responsabilités. Leurs histoires démontrent qu'un changement significatif ne peut reposer sur le fait que des femmes isolées doivent, à elles seules, s'y retrouver, survivre ou transformer les

systèmes. L'initiative « Difference She Makes » a appelé à passer du symbolisme à la transformation, à ne plus faire peser le fardeau du changement institutionnel sur des femmes isolées mais à exiger la responsabilité des institutions, et à passer de réseaux de pouvoir exclusifs à des systèmes transparents et inclusifs.

Alors que la campagne touche à sa fin, son message reste clair : l'impact des femmes ne se limite pas aux postes qu'elles occupent, mais s'étend aux systèmes qu'elles contribuent à remodeler. Une égalité entre les sexes durable passe par des institutions qui reconnaissent, soutiennent et institutionnalisent le leadership des femmes — en créant des espaces où celles-ci peuvent influencer les décisions, façonner les politiques et transformer les systèmes sans avoir à prouver constamment qu'elles ont leur place. L'aboutissement de cette campagne n'est donc pas une fin en soi, mais une invitation à poursuivre le dialogue et à faire entrer ces principes dans les institutions, les mouvements et les communautés que nous construisons à travers l'Afrique.



Recherche, production et utilisation de données factuelles à des fins de plaidoyer



En septembre, FEMNET, en partenariat avec l'UNICEF, a organisé la deuxième session de la série #SRHRDialogues consacrée au renforcement des capacités, axée sur la recherche, la production et l'utilisation de données factuelles à des fins de plaidoyer. Cette session a permis aux participantes de mieux comprendre la recherche, la collecte de données, la production et l'analyse de données factuelles, tout en explorant des approches pratiques pour utiliser ces données afin d'éclairer les stratégies de plaidoyer et d'influencer les processus politiques. Elle a également mis en avant des outils accessibles pour la gestion et la désagrégation des données, aidant ainsi les organisations de défense des droits des femmes et celles dirigées par des jeunes filles à transformer ces données factuelles en un plaidoyer plus solide et mieux fondé.

Perspectives d'avenir : consultations sous-régionales des OSC africaines en vue de la CSW71

Alors que les préparatifs de la 71e session de la Commission de la condition de la femme (CSW71) s'accroissent, FEMNET, en collaboration avec l'ONG CSW/Africa et ses partenaires, organisera une série de consultations sous-régionales des organisations de la société civile africaine tout au long du mois d'octobre 2026. Ces consultations offriront aux femmes et aux jeunes filles africaines ainsi qu'aux organisations de la société civile un espace pour réfléchir aux progrès accomplis et aux obstacles persistants à l'égalité des sexes, identifier les priorités et formuler des recommandations qui guideront l'action collective de l'Afrique en vue de la CSW71. Projet de note conceptuelle pour la CSW71 (1)



Ces consultations rassembleront des groupes anglophones, francophones, lusophones et arabophones, ainsi qu'une consultation spécifique dédiée aux filles et aux jeunes femmes, et déboucheront sur une consultation régionale africaine. Ces échanges contribueront à renforcer la construction du mouvement féministe africain, la solidarité et le plaidoyer collectif en vue de la 71e session de la Commission de la condition de la femme (CSW71), qui se tiendra à New York du 8 au 19 mars 2027. Projet de note conceptuelle pour la CSW71 (1)

Suivez les consultations : #CSW71 #AfricaDisruptCSW71.

Engagement des membres ce mois-ci





Le 6e Festival des filles et des jeunes femmes africaines

Le 6e Festival des filles et des jeunes femmes (GYW), qui se tiendra à Maputo, au Mozambique, en novembre 2026, réunira des filles et des jeunes femmes afin d'explorer la question des réparations comme voie vers la justice, la guérison, la dignité et la transformation. Le festival de cette année, placé sous le thème... « Les filles et jeunes femmes africaines solidaires pour l'autonomie corporelle et un avenir féministe » offrira aux jeunes voix féministes un espace pour réfléchir aux injustices historiques et actuelles qui façonnent leurs vies, leurs communautés et leur avenir, et pour imaginer à quoi pourrait ressembler une réparation significative. Pour FEMNET, le Festival des filles et des jeunes femmes est un espace important de solidarité féministe intergénérationnelle et de renforcement du mouvement, affirmant que les filles et les jeunes femmes ne sont pas simplement les bénéficiaires du changement : elles sont des leaders, des détentrices de savoir et de puissantes actrices de la transformation. Le 6e Festival nous invite à écouter, à apprendre et à agir aux côtés des jeunes femmes alors qu'elles réinventent un avenir ancré dans la justice, l'équité, la guérison et le pouvoir collectif.

Première conférence annuelle de haut niveau sur le genre et les élections en Afrique (COGE 2026)

Organisée par la Women's Academy for Leadership and Political Excellence (WALPE Africa), FEMNET et des partenaires régionaux clés, la première Conférence annuelle de haut niveau sur le genre et les élections en Afrique (COGE) se tiendra du 28 au 31 octobre 2026 à Johannesburg, en Afrique du Sud, sous le thème #TryWomen : Renforcer le leadership des femmes dans les élections africaines. Réunissant 100 dirigeantes, militantes, responsables électorales et décideuses politiques venues de tout le continent, cette conférence s'attaque directement au fossé persistant entre les sexes dans le leadership politique africain, où les femmes n'occupent que 26 % des sièges parlementaires et 3,7 % des fonctions présidentielles. Les principaux débats porteront sur l'élimination des obstacles tels que la violence électorale, les inégalités en matière de financement des campagnes et les défis technologiques liés à l'intelligence artificielle, tout en tirant parti des enseignements des pays dotés de cadres électoraux progressistes. À terme, cette réunion vise à adopter la Déclaration historique de Johannesburg, à officialiser un réseau panafricain de femmes dirigeantes et à mettre en place des outils politiques solides et sensibles au genre ainsi que des cadres d'observation électorale en vue des cycles électoraux régionaux de 2026 à 2028.

La série de webinaires « Building with AFMA » se poursuit

La série de webinaires « Building with AFMA » continue d'offrir un espace de réflexion critique sur l'économie féministe, en rassemblant des points de vue variés afin d'examiner comment les systèmes économiques, les politiques et les ressources peuvent être repensés pour faire progresser l'égalité des genres et la justice économique.

Pour la quatrième édition de cette série de webinaires, nous nous intéressons à la mobilisation féministe des ressources nationales (DRM) et posons une question fondamentale : D'où proviendront les ressources nécessaires au financement de notre développement — et quelles priorités déterminent la manière dont ces ressources sont mobilisées ?

Rejoignez-nous pour explorer comment les pays peuvent mobiliser leurs ressources nationales de manière à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, la justice économique et le développement inclusif, tout en examinant pourquoi une approche féministe est essentielle lorsque l'on aborde les questions de fiscalité, de ressources publiques et de financement du développement.



Orateur : Naomi Majale



Date: Jeudi 8 octobre 2026



Horaires : de 14 h 30 à 16 h (heure d'Afrique de l'Est)



Ne vous contentez pas de noter la date dans votre agenda : inscrivez-vous pour participer :

Inscrivez-vous à la série de webinaires AFMA n° 4

Prise en charge tenant compte des traumatismes dans le cadre des pratiques préjudiciables et des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles

Le 14 octobre 2026, FEMNET, en partenariat avec l'UNICEF, organisera un webinaire intitulé « Une prise en charge tenant compte des traumatismes dans le cadre des pratiques néfastes et des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ». Cette session vise à répondre aux lacunes identifiées en matière de capacités au sein des organisations de défense des droits des femmes qui œuvrent pour lutter contre les pratiques néfastes et la violence de genre, notamment en ce qui concerne la santé mentale, le soutien psychosocial et les soins centrés sur les survivantes.

Le webinaire explorera comment les organisations de défense des droits des femmes, les mouvements féministes et les défenseurs des droits, les groupes animés par des jeunes et les prestataires de services peuvent mieux intégrer des approches tenant compte des traumatismes et centrées sur les survivantes dans leurs programmes, leurs actions de plaidoyer et la prestation de services. Les participants découvriront également des approches pratiques permettant de reconnaître les répercussions durables des traumatismes tout en mettant l'accent sur la sécurité, la dignité et les expériences des survivantes. Webinaire du CN sur la prise en charge des traumatismes (2)



14 octobre 2026



14 h 30 – 16 h 30 (heure d'Afrique de l'Est)



En ligne



Inscrivez-vous : <https://bit.ly/4hmcaBm>

OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

Subventions annuelles de la Fondation du Commonwealth

- Organisations éligibles : organisations de la société civile (OSC) à but non lucratif enregistrées dans les pays membres éligibles du Commonwealth en Afrique.
- Domaines d'intervention : projets portant sur l'égalité des genres, la justice climatique et environnementale, l'inclusion économique, ainsi que le plaidoyer créatif et la liberté d'expression.
- Montant du financement : jusqu'à 30 000 £ par an (pour une durée maximale de 2 ans).
- Date limite : le 26 octobre à 13 h GMT.
- Lien vers l'application : [Commonwealth Foundation Open Grants Call](#)

Fonds mondial EbA (8e appel à propositions)

- Organisations éligibles : les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires (OC) et les groupes de la société civile opérant dans les pays africains éligibles à l'aide publique au développement (APD).
- Domaines d'intervention : subventions de faible montant destinées à soutenir des initiatives d'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) et de justice climatique, en mettant l'accent sur les approches favorisant l'égalité des sexes et le leadership local.
- Montant du financement : jusqu'à 250 000 dollars américains.
- Date limite : 26 octobre.
- Lien vers l'application : [Global EbA Fund Application Portal](#)

Rapid Response & Protection Grants Subventions pour une intervention rapide et la protection – Urgent Action Fund Africa (UAF-Africa)

- Organisations éligibles : ONG panafricaines dirigées par des femmes, groupes de défense des droits des filles et défenseuses africaines des droits humains (AWHRD).
- Domaines d'intervention : besoins urgents en matière de sûreté et de sécurité, intervention en situation de crise, opportunités inattendues de plaidoyer et mécanismes de protection pour les militantes féministes confrontées à des menaces politiques, sociales ou sécuritaires.
- Montant du financement : subventions flexibles d'intervention rapide.
- Date limite : en continu / Ouvert tout au long du mois d'octobre (les candidatures sont examinées au fur et à mesure).
- Lien vers l'application : [UAF-Africa Grant Application Portal](#)

Subventions pour la protection des défenseurs des droits de l'homme – Front Line Defenders

- Organisations éligibles : ONG dirigées par des femmes, groupes féministes de base et défenseurs des droits de l'homme individuels en situation de risque en Afrique.
- Domaines d'intervention : sécurité physique et numérique directe, soutien juridique, assistance médicale et aide à la relocalisation d'urgence pour les défenseurs des droits de l'homme et les organisations faisant l'objet d'une menace immédiate.
- Montant du financement : jusqu'à 7 500 €.
- Date limite : en continu / Ouvert tout au long du mois d'octobre.
- Lien vers l'application : [Front Line Defenders Protection Grants](#)

PLEINS FEUX SUR LES MEMBRES

Women For A Change (WCAF) - CAMEROUN



Dans les communautés du Cameroun, les règles sont depuis longtemps un sujet tabou, entouré de honte, ce qui laisse de nombreuses jeunes filles désinformées, vulnérables et effrayées. Depuis janvier 2026, Women for a Change Cameroon (WFAC) s'est attaqué à ce problème grâce à un programme de sensibilisation communautaire qui a touché, directement et indirectement, plus de 100 000 jeunes filles. En dispensant directement dans les écoles, les quartiers et les lieux de culte une éducation sur la dignité menstruelle, l'hygiène et la santé reproductive, WFAC a créé des environnements sûrs où les filles peuvent parler ouvertement de leur corps et poser des questions sans craindre d'être jugées.

Cette initiative a donné naissance à un mouvement de jeunes militantes autonomes qui brisent des tabous de longue date. Des jeunes filles qui, auparavant, avaient du mal à évoquer les règles, mènent désormais le débat dans leurs quartiers et leurs églises — des espaces où les discussions sur la sexualité féminine et la santé reproductive ont toujours été restreintes. De plus, le programme a transformé la dynamique familiale : les parents constatent que leurs filles sont désormais plus sûres d'elles, mieux informées et plus à l'aise pour demander conseil à des adultes de confiance sur la santé menstruelle.

L'impact sur le terrain s'est étendu jusqu'au niveau des politiques nationales. S'appuyant sur le programme « gShe » de la WFAC et sur leurs propres expériences vécues, des adolescentes ont pris l'initiative d'élaborer une note d'orientation sur la dignité menstruelle, soumise au ministère de l'Autonomisation des femmes et de la Famille. Cette politique recadre la santé menstruelle en tant que question relevant des droits fondamentaux, de l'égalité et de la dignité, et plaide en faveur de changements structurels majeurs, notamment la suppression des taxes sur les produits d'hygiène féminine, la distribution gratuite de ces produits dans les écoles et l'alignement sur des cadres tels que la Vision 2035 du Cameroun, la CEDAW et le Protocole de Maputo.

Fondée en 2009, Women for a Change (WFAC) est une organisation sous-régionale de plaidoyer et de recherche féministe qui se consacre à la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive, du leadership et du développement des femmes et des filles dans toute l'Afrique centrale. En favorisant les mouvements intergénérationnels et en soutenant la participation des jeunes aux principaux forums politiques mondiaux — tels que la Commission de la condition de la femme (CSW), la Commission de la protection des personnes (CPD) et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) —, WFAC continue de transformer des discussions ponctuelles et difficiles en progrès structurels à l'échelle nationale.

“

Lorsque vous bousculez l'ordre établi et que vous refusez de vous contenter de moins que ce que vous savez valoir, vous mettez ceux qui vous oppriment tellement mal à l'aise qu'ils sont prêts à tout pour vous discréditer.

Malebo Sephodi (Écrivaine et chercheuse féministe sud-africaine, extrait de son livre « Miss Behave »)

”

Êtes-vous membre de FEMNET ?
Devenez membre de FEMNET dès
maintenant

**Des questions ou des remarques ? Écrivez-nous à :
m.anzaya@femnet.or.ke**